



FORMATION CACES NACELLE R486
(Plates-formes élévatrices.mobiles de personnel. - initiale)

PROGRAMME ET ORGANISATION

Document mis à jour le 21 Décembre 2023

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Situer le rôle des instances et de répertorier les obligations qui lui impose le respect, à son niveau de la réglementation,
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort,
- Expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'une PEMP (décret et arrêté du 02.12.98, recommandation CRAM R 386),
- Réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre d'une PEMP.

OBJECTIF ADMINISTRATIF ET/OU CARACTERE OBLIGATOIRE DE LA FORMATION

Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES)

PUBLIC CONCERNÉ

Artisans ou salariés d'une entreprise du bâtiment.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français,
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin,
- Etre âgé de 18 ans et plus.

EQUIPEMENTS A FOURNIR PAR LES PARTICIPANTS

Outils classiques (Papier, crayons, calepettes, ...) pour prises de note.

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 - THEORIE

- La réglementation : décret et arrêté du 02.12.98, recommandation CRAM R486
 - Identification des différents organismes de prévention
 - Connaître les obligations du conducteur,
 - Connaître les obligations des employeurs et la responsabilité du conducteur.

- Classification, technologie
 - Différents types d'appareils,
 - Technologie des différents organes de la PEMP.
- Les caractéristiques
 - Connaître les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et les inconvénients de chaque PEMP en fonction de sa catégorie,
 - Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des PEMP,
 - Les interdictions
- La sécurité
 - Connaître les règles de stabilité, de conduite, de circulation et de stationnement,
 - L'adéquation de la PEMP en fonction du travail à effectuer, les organes de sécurité et leur vérification,
 - Utilisation du poste de secours.

Jour 2 - PRATIQUE

- L'adéquation
 - Effectuer l'examen de l'adéquation
- Vérifications et prise de poste
 - Contrôle de l'état de la PEMP
 - Contrôle des dispositifs de sécurité
- Le positionnement
 - Les gestes de commandement
 - Positionnement selon les types de travaux
 - Mettre en place le balisage, la signalisation
 - Le stationnement
- Plate-forme de travail en élévation
 - Conduite et circulation dans différentes configurations
 - Règles et panneaux de circulation
- Secours
 - Effectuer les manœuvres de secours

Jour 3 - TESTS

- Evaluation théorique
- Evaluations pratiques Test CACES suivant le référentiel CNAMTS R486

DUREE

La formation durera 3 jours, soit 21 heures

Horaires : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

REPAS

Les repas sont pris au restaurant de proximité, et dans le respect des différents régimes alimentaires.

Effectif minimum : 4 stagiaires

Effectif maximum : 6 stagiaires

LIEU

ECF 18 Rue Henri Fabre - ZA du Pic - 09100 PAMBIERS

ACCESSIBILITE



Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoins d'aménagements ou de dispositifs spécifiques, vous pouvez nous contacter au 05.34.09.81.82 ou par mail à contact@u2p09.fr. Ainsi, nous étudierons ensemble les éventuelles solutions pour nous assurer que les moyens de la prestation de formation sont adaptés à vos besoins.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel,
- Apports théoriques sur vidéo projecteur, exercices théoriques,
- Exercices pratiques.

MODALITES D'ÉVALUATION

- Feuilles d'émargement,
- Fiches d'évaluation,
- Tests d'aptitude écrit et pratique.

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur expérimenté et certifié de l'ECF Pamiers Ariège.

MOYENS TECHNIQUES

Vidéo projecteur, ordinateur portable, écran, tableau blanc, paperboard